

MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille huit, le 22 décembre à 18h30.

Le Conseil Municipal de Brennilis, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,
Sous la présidence de Jean-Victor Gruat, Maire.

Présents : Jean-Victor Gruat, , Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Alexis
Manac'h, Carole le Boulanger, Jérôme Cochenec, Sylvie Birhart, Jean Faillard,
Marcel Gérardin, Berc'hed Troadec.

Absents : Anita Daniel excusée

Convocation : 15.12..2008

Secrétaire de séance : Marcel Gérardin

Objet : Conventions Bretagne Vivante / Commune
« fonctionnement de la Maison de la réserve Naturelle et des Castors »

Une convention d'objectifs régissant le fonctionnement de la Maison de la réserve Naturelle
et des Castors, est proposée pour approbation au conseil.

Cette convention détaille les actions d'animations proposées par Bretagne Vivante d'une part,
et précise l'engagement de la commune de Brennilis dans différentes actions d'éducation à
l'environnement auprès des scolaires et du grand public, ainsi que l'animation d'une
commission environnement et tourisme.

Dans le cadre du fonctionnement de cette convention d'objectifs il est proposé à la commune
de participer financièrement à hauteur de 4800 euros.

Il est également demandé au conseil d'autoriser le maire a solliciter la Communauté de
Communes du Yeun Elez pour qu'elle entre dans les relations de partenariat avec
l'association Bretagne Vivante.

Pour ces 3 points le conseil donne son approbation à l'unanimité.

Le maire,
Jean-Victor GRUAT.



Reçu à la Préfecture

- 9 FEV. 2009